



DIRECTION INTERRÉGIONALE
**PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR ET CORSE**





P. 4

Éditorial

P. 5

La direction interrégionale
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

P. 7

2024 en images

P. 8

Police de l'environnement et police
sanitaire de la faune sauvage

P. 10

Connaissance, recherche
et expertise sur les espèces,
les milieux et leurs usages

P. 12

Appui aux acteurs et
mobilisation de la société

P. 13

L'appui aux acteurs
et politiques publiques :
gestion de territoires

P. 14

Le Parc Naturel Marin
Cap Corse et de l'Agriate

P. 16

La Délégation de façade
maritime Méditerranée

P. 18

Au cœur des territoires :
les Services départementaux

LE MOT DIRECTEUR INTERRÉGIONAL



Éric HANSEN

Le rapport d'activité 2024 de la Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) marque une étape majeure dans la consolidation des actions en faveur de la préservation du patrimoine naturel de ces deux régions d'exception. Face à des défis croissants — changement climatique, artificialisation des sols, pressions humaines — l'engagement de l'OFB apparaît plus indispensable que jamais pour garantir un avenir durable à la biodiversité

En 2024, l'ancrage interrégional de l'établissement s'est renforcé, porté par des initiatives marines structurantes, des partenariats stratégiques, une mobilisation citoyenne accrue et un positionnement affirmé dans les dynamiques nationales et internationales. Si les défis restent nombreux, l'implication des agents demeure totale.

L'OFB est un acteur public au service de la biodiversité, et à travers elle, c'est notre qualité de vie, notre santé, nos ressources vitales — l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons qui sont en jeu.

Protéger l'environnement, c'est protéger l'État de droit, l'égalité des citoyens face à la loi et l'héritage des générations d'élus et de fonctionnaires qui ont construit, au fil des décennies, les fondements de notre droit de l'environnement. Gardons en mémoire que la santé des écosystèmes est une condition essentielle à la pérennité des sociétés humaines. Pourtant, ces fameux " services écosystémiques " sont fragilisés, ici comme ailleurs. C'est pourquoi **l'OFB est pleinement engagé comme acteur de la transition écologique et de la conciliation des politiques publiques.** Souvent complexe, le changement bouscule les habitudes, mais est indispensable.

Ce rapport met en lumière une année dense et concrète des agents de la DIR PACA Corse : actions de surveillance, de restauration, de sensibilisation, de partenariat. Le suivi écologique

mené dans des zones sensibles — comme les zones humides du delta du Rhône ou en Corse — a permis de recueillir des données précieuses sur des espèces emblématiques : lamproie marine, vautour percnoptère, tortue d'Hermann... Autant d'indicateurs essentiels pour orienter les politiques de conservation.

La restauration des milieux dégradés reste une priorité forte : réhabilitation de zones humides, gestion forestière adaptée, création de corridors écologiques... autant d'actions qui renforcent la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques. Ces efforts ont été menés en lien étroit avec les acteurs locaux — services de l'État, collectivités, agriculteurs, associations — pour intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.

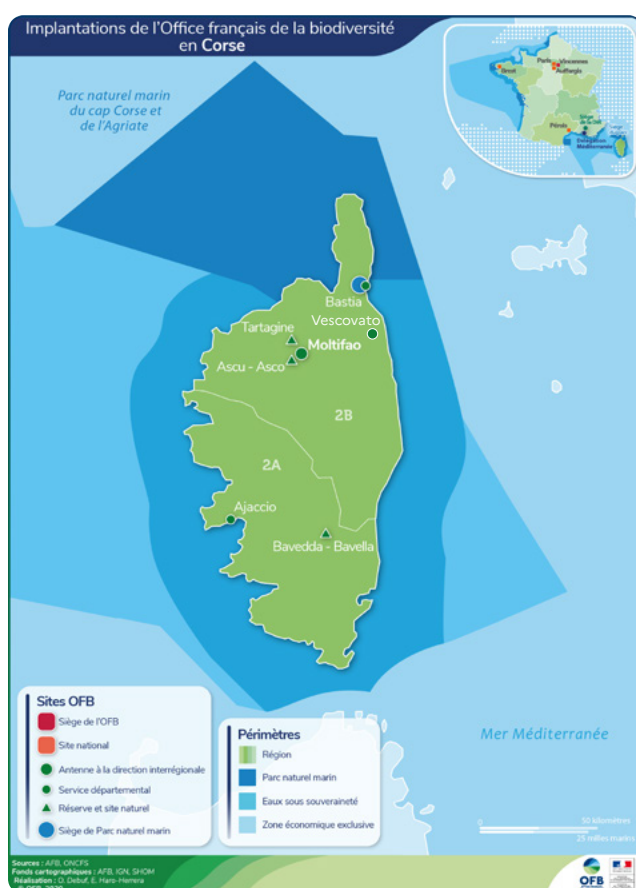
L'État et les collectivités doivent avancer de concert. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARBE (Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement), devenue un EPCE en 2023, représente un levier stratégique. Forte de plus de 40 agents, elle œuvre à la sensibilisation et à la formation des acteurs. Nous lui avons confié l'animation des dispositifs de mobilisation citoyenne de l'OFB, ce qui permet d'élargir significativement notre impact.

La sensibilisation reste un pilier central : ateliers éducatifs, campagnes de communication, programmes de formation ont permis de toucher un public large, en particulier les jeunes générations, afin de nourrir une conscience collective autour de la préservation du vivant.

Ce bilan 2024 reflète une mobilisation importante mais rappelle aussi l'impérieuse nécessité d'amplifier nos efforts. La biodiversité, socle de notre bien-être, exige une vigilance continue et une action déterminée. L'OFB PACA-Corse poursuivra sa mission avec exigence, innovation et coopération, pour faire émerger des solutions à la hauteur des enjeux.

Préserver la biodiversité, c'est bâtir un avenir dans lequel nature et société coexistent durablement.

La direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (DIR PACA Corse)



EN CHIFFRES

180

agents permanents dont 130 Inspecteurs de l'environnement et près de 50 contractuels et vacataires

1

réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon (RNCFS)

3

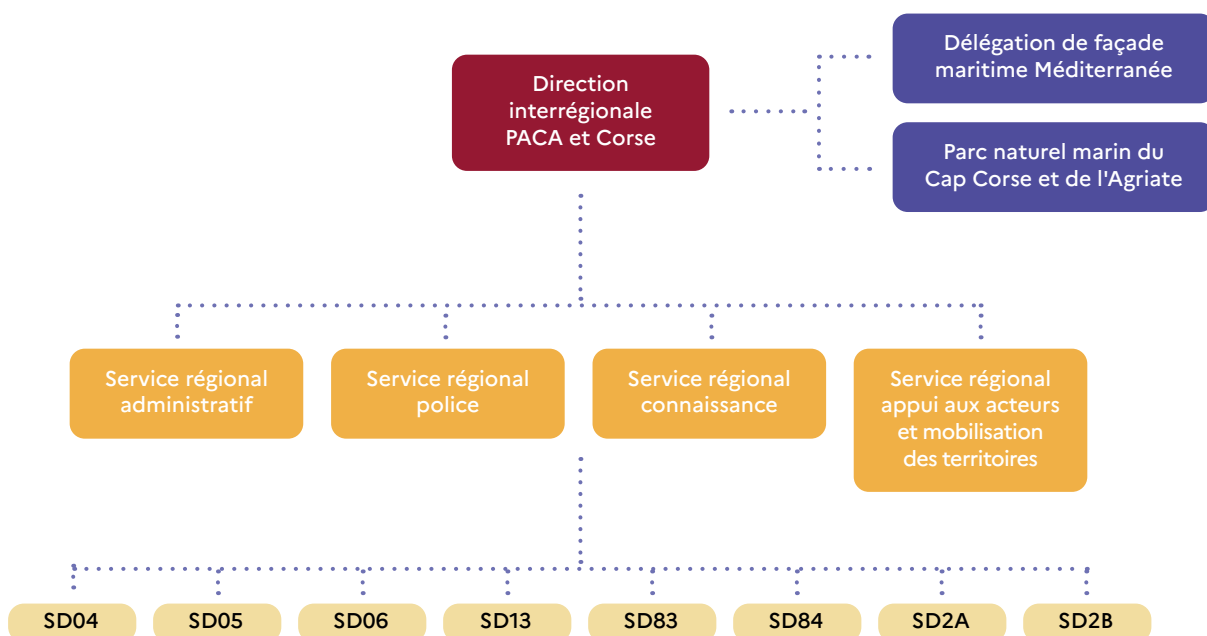
réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) de Corse : Asco, Tartagine et Bavella

21

implantations

Elle est composée de :

- 4 **services régionaux (SR)** :
 - Service régional police (SRP)
 - Service régional connaissance (SRC) dont un laboratoire d'Hydrobiologie disposant de deux antennes
 - Service régional appui aux acteurs et mobilisation des territoires (SRAAMT)
 - Service régional administratif (SRA)
- 8 **services départementaux (SD)**
- 1 **Parc naturel marin** du Cap Corse et de l'Agriate (PNMCCA)
- 1 **Délégation de façade maritime** Méditerranée (DFM)



En savoir plus

Site internet de l'OFB :

ofb.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur

ofb.gouv.fr/corse



2024 en images



Pêche électrique dans le 05
© Yannick Pognard / OFB



Mission de police
© Louis Bernard / OFB



Contrôle sécurité chasse en Haute Corse
© SD2B / OFB



Baguage RNCFS Donzere Mondragon
© David Moulin / OFB



Riacuista
© Laurent Ricquiers / OFB



DFM Figure 3 WAM - EXPEDITION PELAGOS -
Mega faune - Rorqual commun
(*Balaenoptera physalus*)
© DSC_2404



Inauguration mur à martinets à Toulon avril 2024
© OFB

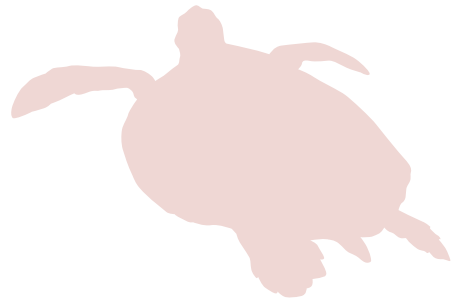


Agent en contrôle CITES
© Yannick Pognard / OFB



Mise en œuvre du Plan national
d'action pour le Mouflon de Corse
© Franck Fetzner / OFB

Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage



En 2024, l'action de police des services territoriaux s'est orientée principalement vers :

- **Les atteintes à l'eau et aux milieux aquatiques :** les services ont été particulièrement mobilisés sur des atteintes à la qualité de l'eau (avec des procédures ayant fait l'objet d'un traitement par un Pôle Régional Environnement et devant aboutir sur des Conventions judiciaires d'intérêt public en matière environnementale), et en Corse par des contrôles estivaux des prescriptions des arrêtés sécheresse. 761 contrôles ont été réalisés en 2024, et 143 infractions ont été relevées sur la thématique.
- **La lutte contre les atteintes aux espèces protégées et la destruction de leurs habitats :** Les missions de police ont porté à la fois sur les atteintes aux espèces protégées et CITES, mais également à leurs habitats ou encore aux contrôles des mesures ERC prescrites par l'autorité administrative. Cette activité a représenté plus de 20% du temps des services départementaux. 215 contrôles ont été réalisés en 2024, et 141 infractions ont été relevées.
- **La police de la chasse ciblée essentiellement sur le respect des mesures de sécurité à la chasse.** Les services territoriaux se sont notamment impliqués sur le contrôle des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs. Un appui aux autorités judiciaires a également été réalisé dans le cadre des accidents et incidents de chasse. 3701 chasseurs ont ainsi été contrôlés en 2024, et 179 infractions ont été relevées.
- **L'appui technique aux services de l'État :** L'OFB a appuyé les services de l'État via la réalisation d'avis techniques concernant des projets pouvant impacter le milieu naturel et les espèces. Les missions relatives à l'appui technique (consistant notamment à vérifier la prise en compte des enjeux environnementaux et la mise en œuvre de la séquence Eviter-Réduire-Compenser dans les projets) représentent 15% de l'activité des services en PACA-Corse.

La police sanitaire : L'OFB a apporté son appui aux services de l'État concernant les risques d'introduction de maladies touchant à la faune sauvage (notamment la PPA). Les services ont également été mobilisés sur un exercice de PISU régional sur la PPA au mois de novembre. 2 infractions relatives à la police sanitaire ont enfin été relevées en 2024.

EN CHIFFRES

6 041
contrôles réalisés

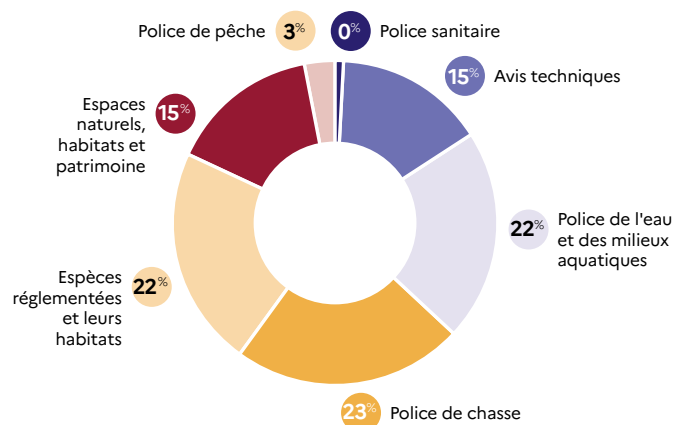
11 746
usagers contrôlés

608

procédures

dont 347 procédures judiciaires,
219 amendes forfaitaires,
42 procédures administratives

Répartition du temps lié à l'activité police au sein de la DIR PACA-CORSE



Lutte contre le trafic d'espèces protégées

La région PACA-Corse est une des plus concernées par le trafic d'espèces, qui représente la troisième activité illégale la plus lucrative après le commerce de drogues et des armes. En 2024 une opération nationale de police judiciaire a été lancée, priorisant les espèces d'oiseaux faisant l'objet d'un trafic régulier : les fringillidés (chardonnerets, pinsons, verdiers, etc). Cette opération a notamment permis l'ouverture d'enquêtes judiciaires dans toute la région.

Au cours de l'année, les inspecteurs de l'environnement ont réalisé 78 procédures judiciaires, dont 24 ont donné lieu à des saisies. En tout, ce sont ainsi 400 spécimens qui ont été saisis, dont 188 spécimens vivants, 148 spécimens morts et 71 parties ou produits d'animaux. Parmi ces spécimens, les passereaux occupent donc une place très importante, avec 124 individus vivants et 142 individus morts (répartis en 17 espèces). On compte également 45 reptiles vivants, 18 ivoires d'éléphants et 16 coraux parmi l'ensemble de ces saisies.



Rouge gorge tué par un piège
© Concha AGERO/OFB



Contrôle de bivouac en montagne
© Yannick Pognard / OFB

Opérations de contrôles dans les espaces protégés

Les services départementaux ont mené au cours de l'année 2024 deux opérations « Airpro », une nationale et une sur l'interrégion. Elles consistent en des contrôles dans les espaces protégés, visant à assurer le respect des réglementations environnementales. Ces contrôles ont permis de vérifier la conformité des activités humaines avec les objectifs de conservation de ces zones sensibles ; et de faire prendre conscience aux usagers de la nature des enjeux écologiques de ces espaces naturels.

Les contrôles ont couvert divers types d'espaces protégés, tels que les parcs nationaux, les réserves naturelles, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou encore les sites Natura 2000. Les infractions les plus fréquemment constatées concernent la circulation motorisée illégale, le non-respect des interdictions de pêche ou de chasse, et la perturbation d'espèces protégées.

Bilan : 126 opérations de contrôles, 1399 usagers contrôlés et 14 infractions relevées.

Mission d'appui technique

Les agents de l'OFB ont réalisé des missions d'appui technique pour des projets pouvant impacter le milieu naturel et les espèces, notamment dans le cadre de la sollicitation des services de l'état lors de l'instruction de dossiers réglementaires (déclaration loi sur l'eau, dérogation « espèces protégées », autorisation environnementale ...). En 2024, 455 avis techniques ont été rédigés au profit des services instructeurs, dont 322 concernant les milieux aquatiques (une grande part portant sur la continuité écologique), 131 concernant les milieux terrestres et 2 les milieux marins. Récemment, en lien notamment avec la loi relative à l'accélération de la production d'énergies



Parc Photovoltaïque
© Eric Hansen / OFB

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Le champ de compétence de l'OFB permet d'assurer le suivi scientifique d'un large spectre d'espèces, de milieux et de pressions, en collaboration avec un réseau d'acteurs. Outre la mise en œuvre de la coordination des différents protocoles nationaux et régionaux de suivis, les grandes actions 2024 ont porté sur :

Mise en place du STOC SHOC

L'OFB a intégré les programmes de suivis STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) et SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs). Coordonnés par le Musée National d'Histoire Naturel, l'OFB et la LPO, ces protocoles visent à évaluer les tendances d'évolution des populations nicheuses et hivernantes de différentes espèces d'oiseaux. En PACA Corse, 19 mailles STOC (33% des mailles en PACA) et 12 SHOC (52% des mailles en PACA) sont désormais suivies par les agents OFB.



EN CHIFFRES LA RÉGION

1 683
constats de dommage
sur troupeaux

2 305
indices collectés (2023-2024)

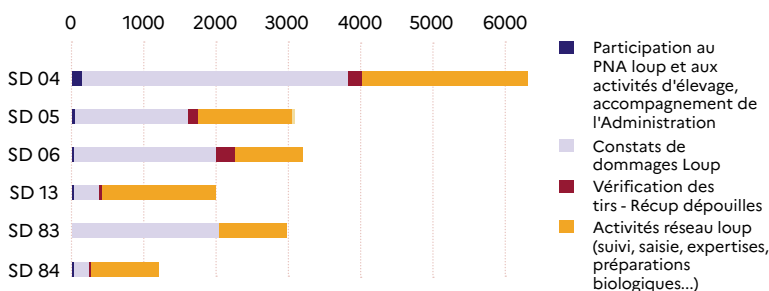
Mise en place du SINP en Corse

Une journée a été co-organisée par DREAL, OEC, CBNC, OFB et la DLMC afin de présenter les travaux en cours pour la mise en place d'une plateforme régionale du SINP (Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel) en Corse. Cette journée dédiée à la découverte du fonctionnement a rassemblé une 50aine de personnes de tous horizons (acteurs publics ou privés, associations, scientifiques). Une étape cruciale ! En unissant leurs efforts et leurs connaissances, les parties prenantes ont posé les bases d'une collaboration qui contribuera à bancariser, valider et valoriser la donnée de biodiversité.

Évolution du protocole de suivi du loup

Le réseau de correspondant Loup-lynx collecte des indices de présence du loup sur l'ensemble du territoire. Depuis l'hiver 2023-2024, le protocole a évolué : anciennement opportuniste, le suivi est maintenant orienté par maillage et exclusivement basé sur la génétique (CMR). Cette méthode permet, après analyse statistique et modélisation, d'estimer la taille de la population de loups au niveau national. En 2024, l'estimation est comprise entre 920 à 1125 individus, et le taux de survie de 62%. Cette évolution du protocole permet d'obtenir une estimation plus robuste en prenant en compte l'évolution démographique et spatiale de l'espèce.

Loup : Temps passé en heures par Service Départemental concerné



Évolution du SMQ : vers un système national

Les laboratoires d'hydrobiologie ont pour objectif de passer d'un système régional de management de la qualité à un système national unique. Fin 2024, le laboratoire PACA-Corse a été l'un des premiers à mettre en place ce dispositif, visant à améliorer et harmoniser les pratiques entre les laboratoires. Cette étape clé facilitera l'intégration du futur processus Pêche scientifique à l'électricité.

Partenariat avec la Fredon pour la gestion de l'écureuil de Pallas

En 2024, l'OFB s'est associé avec la FREDON PACA pour élaborer un dossier de demande de financement au fonds vert afin de renforcer son action de lutte contre l'écureuil de Pallas. L'objectif est de limiter son expansion sur le secteur de Istre (13) en accroissant la pression de prélèvement et en fédérant les acteurs locaux.

Cet écureuil exotique envahissant cause des dégâts dans les vergers et concurrence l'écureuil roux.

Implication du laboratoire d'hydrobiologie dans le suivi et la connaissance des plans d'eau

Le laboratoire a acquis une expertise dans la surveillance de la qualité biologique des cours d'eau, délaissant souvent les plans d'eau (1% du territoire). Pour y palier, ont été conduits les suivis des paramètres macrophytes, diatomées et macro-invertébrés sur la retenue du Réaltor (13), la poursuite de l'analyse temporelle des populations de diatomées du lac du Pavé (05), la participation au projet de désempoisonnement du lac de Sciuos (06), en définissant l'état initial diatomique préalablement à la pêche. Cet investissement sera poursuivi en 2025.

Goujon asiatique, *Pseudorasbora*
© Rodolphe Golzan / IRD



Appui scientifique hors du territoire métropolitain

Projet de R&D : caractérisation hydromorphologique des têtes de bassins versants (mission en Polynésie Française)

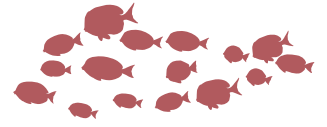
Les têtes de bassin versant, vulnérables et essentielles pour la gestion de l'eau, font l'objet d'un projet national (hexagone et outre-mer) lancé par l'OFB en 2024. Mené par la DRAS, avec l'appui des DR Bretagne et PACA-Corse, il vise leur caractérisation hydromorphologique. En 2024, la DR PACA-Corse a ainsi contribué à la rédaction du protocole ROHZACE (Relevés et observations hydromorphologiques sur les zones amont de cours d'eau), et à une mission en Polynésie Française pour caractériser une trentaine de têtes de bassin versant.

Nouvelle plaquette sur le *Pseudorasbora*

Détecté en Corse depuis 2010, le goujon asiatique est un poisson exotique envahissant porteur d'un parasite (Agent Rosette) mortel pour la plupart des poissons.

Un dépliant a été édité pour alerter et éviter la colonisation des cours d'eau et plans d'eau de l'île par cette espèce petite par sa taille mais grande par le désastre écologique qu'elle provoque.

Appui aux acteurs et mobilisation de la société



La mobilisation de la société et usagers de la nature est indispensable pour relever le défi de la préservation de la biodiversité face aux multiples pressions subies. Faire bouger les lignes, soutenir les porteurs de projets publics et privés, suivre leur mise en œuvre et valoriser les réalisations constituent le cœur des activités de ce bloc de mission au sein de la direction interrégionale.

En 2024, les actions de mobilisation ont porté sur la poursuite de la mise en œuvre des dispositifs nationaux pilotés par l'OFB : aires éducatives, l'écocontribution, territoires engagés pour la nature (TEN), les atlas de la biodiversité communale (ABC), Mission Nature...

Un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la compagnie de ferries Corsica linea a permis de concrétiser un appels à projets impliquant 11 associations de PACA et de Corse autour d'un programme : **« les Traversées de la Biodiversité et du Climat »**. En 2024 et 2025, 30 animations sont proposées aux passagers lors de 44 traversées de Corse-Continent à bord du navire « A Galeotta ». Le programme des animations couvre plusieurs thématiques de la transition écologique afin d'apporter une vision large des enjeux environnementaux.

L'animation du programme **ARTISAN** s'est focalisée en 2024 sur **les solutions fondées sur la nature dans les agrosystèmes** en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un recueil de pratiques agricoles favorables à la biodiversité et permettant d'améliorer la résilience face aux impacts du changement climatique a été imprimé à partir d'une sélection de 16 exemples de fermes en agroécologie.

En savoir plus

arbe-regionsud.org/34345-nouvel-etablissement-public-de-cooperation-environnementale-epce-en-provence-alpes-cote-dazur.html



La télémétrie expliquée aux enfants
© David Moulin / OFB

EN CHIFFRES SRAAMT

19

nouveaux atlas
de la biodiversité
communale
(16 en PACA et 3 en Corse)

13

nouveaux Territoires
Engagés pour la
Nature
(69 au total)

9

projets écocontribution
soutenus

1

projet partenarial interrégional
accompagné mobilisant 11 associations
(Traversées de la biodiversité et du climat)

183

aires éducatives
en cours (150 en PACA
et 33 en Corse)

13

Entreprises Engagées
pour la Nature
avec un plan d'action

4

interventions en
lycées agricoles
pour 50 apprenants

L'appui aux acteurs et politiques publiques : gestion de territoires

Un Plan national d'action pour le Mouflon de Corse

L'unité de gestion en Corse de l'OFB, s'est mobilisée pour qu'un 1^{er} Plan national d'action soit mis en œuvre dès 2024 sur 10 ans afin de rétablir un bon état de conservation de l'espèce. L'OFB a pris le pilotage de 4 actions sur les 11 fiches établies en concertation avec les partenaires (DREAL, ONF, Collectivité de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Parc naturel régional de Corse, Université de Corse...). Avec le co-financement du Fonds Vert dès 2024, l'unité de gestion de Corse a engagé les actions (co) pilotées par l'OFB, de connaissance du régime alimentaire, d'identification des habitats favorables, d'actualisation des aires de répartition des populations et de suivi de la dynamique de populations ont été engagées.



Réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Créée en 1954, cette réserve, d'origine anthropique englobe le canal du Rhône et ses berges ainsi que tous les systèmes de petits canaux périphériques, sur environ 1500 ha et 26 km de longueur.

L'OFB, gestionnaire, a établi un 4^e plan de gestion (2023-2033), avec des objectifs ciblant les habitats et la fonctionnalité des écosystèmes. Cette réserve, accueillie, après 70 années, plus de sept cent espèces végétales et une quarantaine d'espèces animales. Le castor y est bien installé. Plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux y sont régulièrement observées. Une étude de la fonctionnalité des continuités terrestres a été réalisée par Ecomed et démontre que la circulation des espèces terrestres est globalement favorable. Elle est aussi un réservoir de biodiversité sur ce territoire aux nombreuses infrastructures linéaires (autoroute, ligne TGV). Chaque année, la régulation des sangliers a fait l'objet d'une attention particulière avec en moyenne 33 individus prélevés à chaque saison cynégétique.



Réserves de chasse et de faune sauvage de Corse Asco, Tartagine et Bavella

2024 a été pour ces 3 RCFS gérées par l'OFB l'année du renouvellement de la signalétique d'accès et d'information. Elles font l'objet de règles spécifiques, pour limiter le dérangement de la faune sauvage.

Le Mouflon de corse, protégé et emblématique de l'île, étudié et suivi depuis plus de 50 ans a fait l'objet d'un ouvrage dans la collection de l'OFB Comprendre pour agir qui fera référence en matière de recherche et d'actions de conservation.

Dans le cadre de la Fête de la nature, le 25 mai 2024, des animations ont été proposées au public. Enfin, le renouvellement des plans de gestion des RCFS d'Asco et Tartagine a été engagé avec le bureau d'étude Biotope.



Le Parc naturel Marin Cap Corse et de l'Agriate

Moments clés

Gombessa 6

Les anneaux de coralligène (Caractérisation géologique de la zone des anneaux de coralligène via l'acquisition de mesures magnétiques) et avant-première du film : Cap Corse, le mystère des anneaux

Les anneaux de coralligène, découverts en 2007 puis par la suite étudiés au cours de plusieurs campagnes scientifiques, ont révélé leurs spécificités et n'ont aujourd'hui pas d'équivalent ailleurs sur Terre. Avec plus de 1 400 anneaux situés entre 110 et 130 m de profondeur et un diamètre de 25 m, ces formations uniques ont motivé l'expédition Gombessa 6, campagne scientifique d'envergure réalisée de 2021 à 2023. De nombreux scientifiques ont participé à l'expédition et grâce aux nombreux protocoles mis en œuvre, l'origine des anneaux semble aujourd'hui se dessiner et les premières hypothèses solides ont pu être émises. Les résultats indiquent une formation de ces structures commençant au dernier maximum glaciaire, soit 21 000 ans, lorsque le niveau de la mer était 120 m plus bas. Une des hypothèses est que ces bioconstructions auraient été favorisées par le dégazage de méthane. Ce méthane peut se former lors de la serpentinisation des péridotites et c'est ce qui a pu se produire dans la région.



Avant-première : Cap Corse, le mystère des anneaux

L'un des événements marquants de l'année 2024 est la présentation en avant-première au cinéma le Régent de Bastia, en présence de Laurent BALLESTA, du film de Yann RINEAU « Cap Corse, le mystère des anneaux » sur l'expédition GOMBESSA 6. Ce film qui sera diffusé au printemps 2025 sur Arte est l'occasion de lever le voile sur le mystère des anneaux du Cap Corse. Étant donné l'affluence du public, deux séances ont été organisées à l'automne 2024 qui ont regroupé plus de 350 spectateurs.



Anneaux de coralligène
© Laurent Ballesta

Focus sur l'activité du service opération

Composé de 3 agents inspecteurs de l'environnement, 1 agent en formation initiale en cours de commissionnement, 1 agent en CDD et, à compter de septembre 2024, a vu le renfort de 2 engagés en service civique et d'un étudiant en alternance en BTS « Gestion et Protection de la Nature ».

En début d'année, le service a été grandement impacté par l'incendie de Mergunaghju, son semi-rigide de 9 m, dans le port de San Fiorenzu. De janvier à octobre, les agents ont réalisé les missions embarquées sur le seul Giraglia. La commande de deux 2 semi-rigides en remplacement de Giraglia et de Mergunaghju, a permis une réception de 2 nouveaux navires en octobre.

Le temps consacré à l'amélioration des connaissances est de 487 jours/agents soit 48 % de l'activité du service.

Les agents de terrain du parc portent l'appellation judiciaire d'Inspecteurs de l'environnement ou, en matière administrative, d'agents de contrôle. À ce titre, ils recherchent et constatent les infractions du code de l'environnement relatives à l'eau et la nature ainsi que les infractions à la pêche maritime et à l'ensemble des polices listées à l'article 334-2-1 du code de l'environnement.



Répartition des suivis réalisés en régie :

Libellé des activités de suivis et de gestion	Jours/agents
Suivi Grands dauphins + ADNe (APIA)	52
Suivi Balbuzard pêcheur	27
Suivi et gestion des banquettes	46
Étude pour la gestion de la Langouste rouge : projet Riacquistu	18
Suivi macro-déchets OSPAR	14
T-med net, sondes T°C	24
Observatoire de la fréquentation et des usages	18
Projet Frequenza (Fréquentation et surveillance)	26
État de santé des gorgones	8
Suivi de la floraison des herbiers de Posidonie	6
Suivi des espèces non-indigènes	4
Évaluation de l'état de santé des habitats (EBQI)	24
Relève et entretien hydrophone Mambo 15	6
Suivi physicochimiques et écologiques de la colonne d'eau (SPPE)	148

En 2024, avec seulement 3 agents commissionnés dans le service, 187 jours/agents ont été spécifiquement dédiés à la police. L'activité de surveillance représente une posture permanente sur le terrain pour les inspecteurs de l'environnement. Les efforts de contrôles se sont concentrés sur 3 thématiques prioritaires : le contrôle de l'exercice de la pêche (loisir, professionnel, oursin), le respect des règles de mouillage et la fréquentation dans l'Agriate pendant la période estivale (arrêté vitesse, NUC, ponton).



La Délégation de façade maritime Méditerranée

L'année 2024 a été l'occasion pour la DFM Méditerranée d'une évolution de son fonctionnement avec le renouvellement de la moitié de l'équipe et le soutien de 3 nouveaux projets européens. Elle s'est organisée pour assurer un meilleur appui des services de l'État de la façade, gestionnaires d'AMP, professionnels et société civile à la mise en œuvre des grandes politiques publiques de protection du milieu marin en Méditerranée : extension de N2000 au large, analyses d'incidence de la pêche professionnelle sur les enjeux N2000, développement des zones de protection forte, éolien en mer, document stratégique de façade.

C'est donc une équipe au complet qui a pu accueillir en octobre les gestionnaires des AMP de Méditerranée française pour les ateliers techniques de façade sur les grands sujets qui les préoccupent : protection forte, surveillance et contrôles, tableaux de bord, protection des écosystèmes sensibles comme les herbiers de posidonie. En 2024, la DFM a transmis la gestion du site N2000 côtier « posidonies de la côte palavasienne » à l'entente intercommunale du golfe d'Aigues-mortes ; en parallèle, la Préfecture maritime lui a confié la mise en gestion de 4 sites N2000 au large, à savoir 3 sites dans le golfe du Lion et un au large d'Ajaccio. Ces sites seront particulièrement sensibles pour le développement de la protection forte, notamment d'écosystèmes de récifs profonds et monts sous-marins.

La DFM a également relancé avec la Direction interrégionale de la mer l'animation du conseil scientifique de la commission spécialisée éolien flottant de façade, dans le but de préparer l'harmonisation des suivis environnementaux des futurs parcs éoliens. Enfin, elle a produit 8 avis techniques sur des projets de zones de protection forte.



Mobilisation

La DFM continue de s'engager dans la mobilisation des acteurs et de la société civile pour la préservation du milieu marin.

En 2024, plus de 29 acteurs ont rejoint l'Alliance posidonia, un collectif innovant réunissant acteurs publics, privés et associatifs pour sensibiliser et agir en faveur de la protection des herbiers de posidonie. Cette alliance vise à promouvoir des comportements respectueux et des solutions scientifiquement validées pour préserver cet écosystème.

Pour renforcer la communication et le partage d'informations, la DFM a diffusé six lettres d'actualités destinées aux gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée, offrant des mises à jour régulières sur les projets et événements en cours.



La DFM S'engage pour la préservation de la Posidonie

Parallèlement, la DFM pilote le Mediterranean Posidonia Network, un réseau régional lancé en 2020 sous l'égide de l'OFB (Life Marha), rassemblant 11 pays du bassin méditerranéen.

Ce réseau facilite le transfert de connaissances, les retours d'expérience et la mise en œuvre de stratégies communes pour la protection de la posidonie à l'échelle régionale.

EXPÉDITION PELAGOS - Herbière de Posidonie (*Posidonia oceanica*)
© DSC_0257



Expédition PELAGOS - Mega faune - Dauphins bleu et blanc (*Stenella coeruleoalba*)
© Greg Lecoeur

Police

La DFM contribue à la police administrative avec une vingtaine d'avis techniques sur des projets d'aménagements côtiers et portuaires.

Elle a initié en 2024 une action de coordination interne des services OFB de police en mer sur la façade, et a fait un premier état des lieux des forces et attentes des différents services. La DFM a contribué à la feuille de route triennale de la DIR PACA Corse afin d'orienter les priorités de contrôle. Un séminaire « police en mer » 2025 viendra consolider l'animation et contribuer à définir la feuille de route façade de l'OFB.

La DFM a contribué fortement aux travaux du parquet liés au préjudice écologique d'atteinte aux herbiers de posidonie en apportant son expertise technique sur les méthodes d'évaluation et de réparation et en témoignant au tribunal à des procès qui feront jurisprudence.

Connaissance

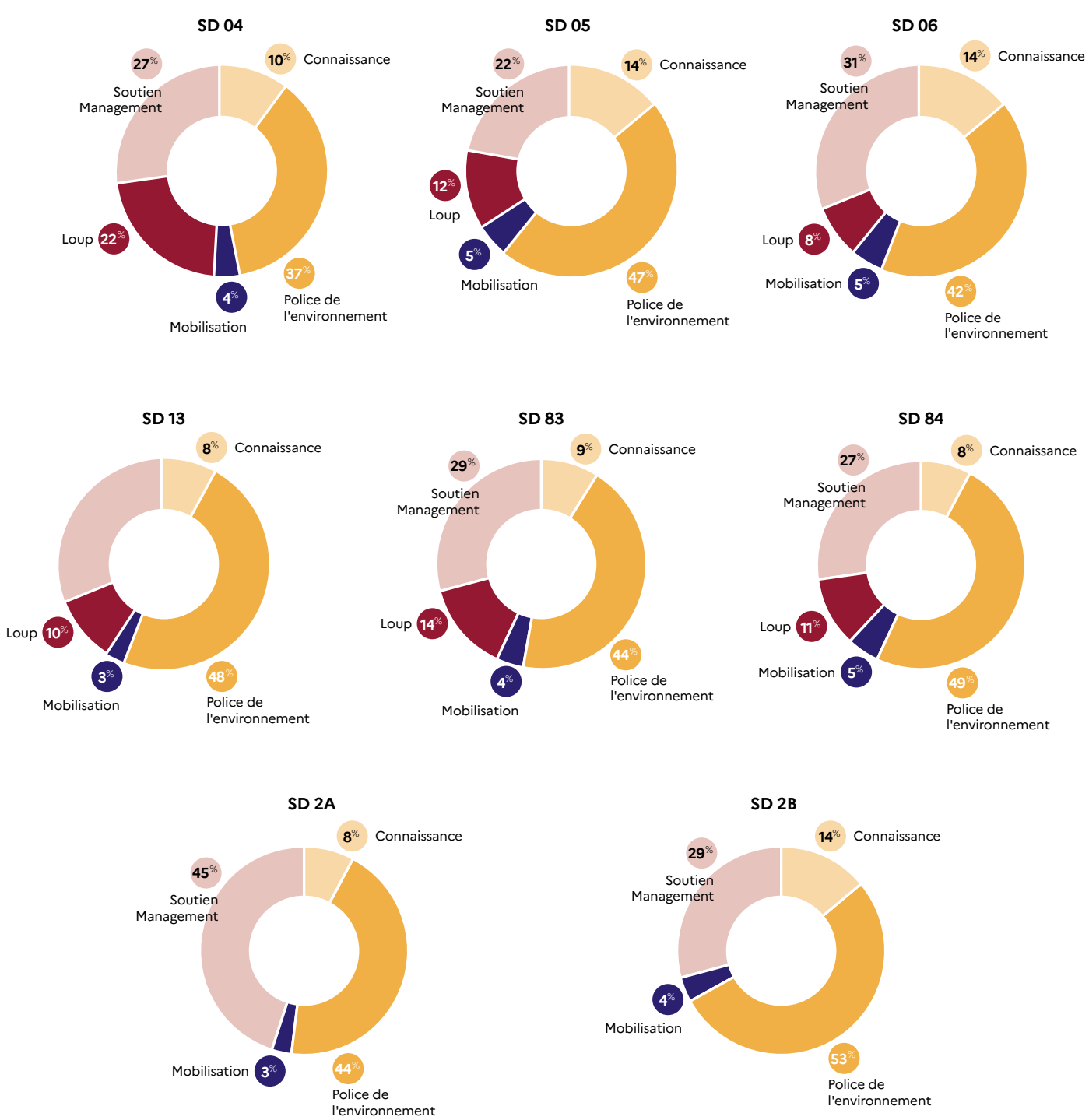
Un atelier avec les gestionnaires d'AMP de Méditerranée a été organisé en 2024 dans les locaux de la DFM pour présenter les résultats des derniers travaux sur le suivi de la mortalité des populations de gorgones liée à la vague de chaleur 2022, afin de discuter ensemble des enjeux et des différents aspects inhérents à un suivi dédié au sein des AMP.

La DFM poursuit également ses objectifs d'amélioration des connaissances sur les environnements profonds et de leur diffusion dans le cadre d'une conférence de restitution tenue à Gênes pour présenter les résultats de la campagne RAMOGE 2022.

Le pôle connaissance a enfin participé à la mise à jour du guide d'intervention en cas de pontes de tortues marines sur le littoral méditerranéen.

Au cœur des territoires : les Services départementaux

Participent à l'ensemble des missions présentées et doivent trouver le délicat équilibre permettant de répondre au contrat d'objectif et de performance de l'établissement tout en veillant à respecter le plan de contrôle mis en place par le Préfet et répondre présent aux missions de police judiciaires conduites sous la direction des Procureurs de la République.





Animation d'un stand lors de la fête de la science à Gap (05)
© SD05 / OFB

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE**

Siège

Bâtiment A Les Jardins de la Duranne
510, rue René Descartes
13592 Aix en Provence CEDEX 31
dir.paca-corse@ofb.gouv.fr
ofb.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur
ofb.gouv.fr/corse

—
**Délégation de façade
maritime Méditerranée**

Bâtiment CMCI, 2 rue Henri Barbusse,
13001 Marseille
dfmed@ofb.gouv.fr
04 96 17 51 61

—
**Service départemental
des Alpes-de-Haute-Provence**

sd04@ofb.gouv.fr
07 63 99 54 58

—
**Service départemental
des Hautes-Alpes**

sd05@ofb.gouv.fr
04 92 51 09 09

—
**Service départemental
des Alpes-Maritimes**

sd06@ofb.gouv.fr
04 92 08 03 04

—
**Service départemental
des Bouches-du-Rhône**

sd13@ofb.gouv.fr
06 87 91 03 32

**Service départemental
du Var**

sd83@ofb.gouv.fr
04 94 68 76 59

—
**Service départemental
de Vaucluse**

sd84@ofb.gouv.fr
04 90 90 49 05

—
**Parc naturel marin du
Cap Corse et de l'Agriate**

Base nautique des Minelli
20200 Ville di Petrabugnu
parcmarin.agriate@ofb.gouv.fr
parc-marin-cap-corse-agriate.fr
04 95 11 18 40

—
**Service départemental
de Corse-du-Sud**

sd2a@ofb.gouv.fr
07 89 69 65 75

—
**Service départemental
de Haute-Corse**

sd2b@ofb.gouv.fr
07 62 12 41 49

www.ofb.gouv.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

